

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 1er mai 2017 à 18h30.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Pierre Boisvert

Sous la présidence de : M. André Henri, maire

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la consultation publique à 19 heures.

Calendrier des évènements :

Le 3 avril 2017 : Avis motion pour le règlement zonage

Le 3 avril 2017 : Adoption du premier projet de règlement Zonage

Le 4 avril 2017 : Transmission du projet à la MRC d'Arthabaska

Le 15 avril 2017 : publication de l'avis pour l'assemblée publique de consultation dans le journal la Nouvelle.

Le 1^{er} mai 2017 : Assemblée publique

Le 1^{er} mai 2017 : adoption du 2^e projet de règlement

PRÉSENTATION AU PUBLIQUE DU RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 208 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE #264 et # 263 PLAN D'URBANISME.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'agrandir la zone « C1 » à même l'ensemble de la zone « H1 » au plan de zonage;
- De supprimer la zone « H1 »;
- D'ajouter les usages industriels (I-3), agricoles (a-1) et publics (p-3) aux usages autorisés dans la zone « C1 »;
- D'ajouter des usages spécifiquement autorisés « 4840 ouvrages d'assainissement et d'épuration, 4843 station de contrôle pour l'évacuation des eaux usées » dans le groupe d'usage *Service public (p3)* aux usages autorisés dans la zone « F15 ».

Les personnes suivantes sont présentes :

M. Giorgio Uehlinger, M. Denis Perreault, M. Gérald Jutras, M. Denis Vaillancourt, Mme Sylvie Berthaud, Mme Marthe Drouin, M. Denis Houle, M. Yves Boucher

Total : 8 personnes présentent

Fin de l'assemblée à 18 heures 45.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 1er mai 2017 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, et M. Pierre Boisvert.

Est absent : Le conseiller suivant : M. Serge Breton

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, secrétaire-trésorière et dg elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1^{er} mai 2017 1. Ouverture de l'assemblée

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2017-05-076 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par Mme Christine Marchand et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du mois d'avril
3. Adoption du 2^e projet avec modification (Village)
4. Adoption finale du règlement de Zonage numéro 261
5. Contrat pour l'entretien de la pelouse
6. Avis motion Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
7. Défense de Michel Prince suite à la poursuite remise par M. Jacques Parenteau
8. Rapport Inspecteur (Suivi de modification des règlements)
9. Rencontre d'information et d'échange avec le CIUSSSM CQ aura lieu aux dates, heure et lieu suivant : mardi 23 mai 2017 à 16 h Salle Sœur-Claire-Perreault Hôtel-Dieu d'Arthabaska
10. Calendrier pour la remorque radar de la MRC
11. Confirmation de Mme Caroline Marchand des règlements 263-264 conforme au Schéma.
12. Demande de la Municipalité de Ham-Nord rencontre sur les droits de carrières
13. Rencontre le 24 mai à Sté- Hélène de Chester Demande à la portée collective
14. Correction sur les demandes de dérogation en bande riveraine.
15. Confirmation du projet étudiant été 2017
16. Embauche à la Guérite (CV reçu)
17. Étagère au coût de 50.\$ de la clinique médicale
18. Dons de 3 classeurs provenant du CLD
19. Correspondance

- 20. Comptes du mois
- 21. Varia
 - a) Arbres et retrait de pneus sur la servitude
 - b) Creusage de fossés
 - c) Demande d'une carte de crédit
- 22. Période de questions
- 23. Levée de l'assemblée

2017-05-077 3. Adoption du procès-verbal du mois de mai

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 avril 2017 a été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Pierre Boisvert, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche.

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

2017-05-078 4. Adoption du 2^e projet du règlement d'amendement au règlement de zonage

Sur proposition de M. Rémy, Larouche, conseiller appuyé par M. Michel Prince conseiller, le 2^e projet de règlement au zonage intitulé « Règlement n° 264 amendant le règlement de zonage n° 208 de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens », est adopté.

2017-05-079 5. Adoption finale du règlement de Zonage numéro 261

Sur proposition de M. Michel Prince conseiller, appuyé par Mme Christine Marchand, conseillère, le règlement intitulé « Règlement n°261 amendant le règlement de zonage n° 208 de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens », est adoptée.

2017-05-080 6. Contrat pour l'entretien de la pelouse

Attendu que Monsieur Robert Lemay a offert ses services concernant le tondage de la pelouse pour l'été 2017, au tarif de 13.00\$ l'heure.

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que les travaux soient exécutés par M. Robert Lemay au tarif de 13.00\$ l'heure pour l'été 2017.

2017-05-081 7. Avis motion pour le Règlement # 265 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

Madame la conseillère Christine Marchand donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de déterminer le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2017-05-082

8. Défense de Michel Prince suite à la poursuite reçue de M. Jacques Parenteau.

M. Michel Prince se retire de la table du conseil pour discussion sur ce dossier à 19h 05.

Attendu que M. Jacques Parenteau a déposé une demande en justice introductive pour inhabilité à exercer la fonction de membre du conseil de toute municipalité pour une durée de cinq (5) ans contre M. Michel Prince conseiller municipal de Saints-Martyrs-Canadiens.

Attendu que l'article 711.19.1 du code municipal stipule que la Municipalité à l'obligation d'assumer la défense d'un membre du conseil.

Attendu que le procureur choisi est Me Claude Caron pour défendre M. Michel Prince dans cette poursuite.

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que la défense de M. Michel Prince dans ce dossier sera représentée par Me Claude Caron, avocat.
Que les frais encourus sont à la charge de la municipalité tel que prévu à l'article 711.19.1 du code municipal.

Monsieur Michel Prince est de retour à la table du conseil à 19h 10

9. Rapport Inspecteur

Les dossiers ont été discutés en ateliers de travail avec les élus.

2017-05-083

10. Rencontre d'information et d'échange avec le CIUSSSM CQ aura lieu aux dates, heure et lieu suivant : Mardi 23 mai 2017 à 16 h Salle Sœur-Claire-Perreault Hôtel- Dieu d'Arthabaska

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les frais de déplacement sont autorisés pour cette rencontre.

2017-05-084

11. Calendrier pour la remorque radar de la MRC

La remorque sera sur notre territoire du 23 au 6 août 2017

12. **Confirmation de Mme Caroline Marchand des règlements 263-264 conforme au Schéma.**

2017-05-085

13. **Rencontre le 24 mai à Sté- Hélène de Chester Demande à la portée collective**

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les frais de déplacement sont autorisés pour cette rencontre.

2017-05-086

14. **Correction sur les demandes de dérogation en bande riveraine.**

Attendu que plusieurs dérogations mineures ont été accordées dans le passé sans spécifier la distance de la bande riveraine suite à une dérogation obtenue.

Attendu que dans le but de régulariser la situation pour certaines demandes de dérogation déjà autorisée par le conseil municipal nous devons spécifier la modification de la bande riveraine selon chaque cas.

Attendu que nous devons apporter une correction à la distance concernant la bande riveraine à partir du lac Nicolet est diminué à

civique 50, chemin du Lac Nicolet la bande riveraine a été réduite à 67 pieds (20.43 m)

civique 36, chemin Gosford- Sud la bande riveraine a été réduite à 65 pieds (19.82 m)

civique 32, chemin du Lac Nicolet la bande riveraine a été réduite 72 pieds (22.0 m)

civique 76, Gosford –Sud la bande riveraine est réduite à 62 pieds (18.90 m)

civique 8 Gosford Sud la bande riveraine a été réduite à 23 pieds (7.02 m)

civique 48, Gosford Sud la bande riveraine a été réduite à 45 pieds (13.72 m)

civique 80, Gosford Sud la bande riveraine a été réduite à 63 pieds (19.21m)

civique 11, rue Paradis la bande riveraine a été réduite à 60 pieds (18.29 m)

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyée par Mme Christine Marchand que les corrections soit mentionnés soient inscrits aux dossiers ci-haut mentionnés.

15. **Confirmation du projet étudiant été 2017**

2017-05-087

16. **Embauche à la Guérite**

Attendu que le seul CV reçu a été déposé par M. Jérôme Parenteau

Attendu que c'est la même personne que l'année dernière

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que l'embauche de M. Jérôme Parenteau pour être préposé à la guérite est acceptée conformément au projet étudiant été 2017.

2017-05-088 17 Achat d'étagère au coût de 50.\$ de la clinique médicale

Attendu que la directrice générale a reçu cette offre de la clinique médicale

Attendu que frais encouru pour démonter et livrer sont à la charge de la municipalité

Attendu que l'achat est de 50.00\$

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les membres du conseil acceptent l'achat au montant de 50.004 et les autres frais encourus.

2017-05-089 18. Dons de 3 classeurs provenant du CLD

Attendu que la directrice générale a reçu cette offre gratuite du CLD

Attendu que les frais de livraison sont à la charge de la municipalité

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les membres du conseil acceptent les classeurs et les frais de livraison.

19. Correspondance

1. Lettre de la période des demandes pour la TECQ
2. Confirmation de l'aide financière de 53 738.00\$
3. 12 Projets retenus et 10 000.\$ alloués par la MRC
4. Semaine de la sécurité civile 2017 du 7 au 13 mai
5. Avis public journal La Tribune
6. Avis public journal la Nouvelle
7. Ministère de l'environnement nouveau tari et nouvelles modifications
8. Rencontre du comité bassin versant du lac Aylmer

2017-05-090 20. Comptes du mois acceptation

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Larouche, appuyé par la conseiller M. Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité. Que la liste des comptes ci-jointe totalisant un montant de **99 428.30 \$** soit acceptée et payée, l'adjointe certifiant que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

1	Jocelyn Larrivée (repas cabane)	1 336.59
2	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	32.63
3	Receveur Général du Canada (DAS)	934.55
4	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 523.71
5	Essor Assurances (prime annuelle)	20 306.70
6	Alain Laviolette, courtier (consultant ass.)	850.00
7	Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #1)	18 773.67
8	Ville de Victoriaville (entente intermunicipale - ingénierie)	5 271.61
9	OPEQ (ordinateurs - bibliothèque)	614.00
10	André Henri, maire	870.00
11	Michel Prince, conseiller	335.77
12	Christine Marchand, conseillère	335.77
13	Rémy Larouche, conseiller	335.77
14	Serge Breton, conseiller	335.77
15	Pierre Boisvert, conseiller	335.77
16	Bell Mobilité inc. (avril)	85.17
17	Buropro (avril)	544.44
18	Claude Caron Avocat inc. (mars)	5 242.86
19	Desjardins Sécurité Financière (mai)	940.36
20	Épicerie du Coin (avril)	297.11
21	Entretien Général Lemay (travaux chemins, balayage)	666.86
22	Excavation Marquis Tardif inc. (6e vers. déneigement)	15 637.13
23	Gesterra (février, mars, avril)	11 818.04
24	Groupe Environex (mars)	119.01
25	Hydro-Québec (éclairage public / mars)	252.04
26	Communication 1er choix inc. (câble iPhone)	34.44
27	FQM (transport par Dicom)	21.65
28	Génératrice Drummond (entretien - inspection 2017)	449.55
29	Médias Transcontinental (avis public)	637.88
30	Municipalité St-Fortunat (remb. dépôt chambre / congrès)	259.42
31	N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts - vérifier pompe)	220.75
32	Ville de Victoriaville (entente service loisir & culture)	1 229.28
33	Total du salaire de la D.G. :	2 140.20
34	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	5 639.80
	TOTAL :	99 428.30 \$

2017-05-091 Varia a) **Enlèvement des pneus et plantation des arbres sur la servitude du 469 Route 161.**

Attendu que le coût prévu pour réaliser lesdits travaux sont d'environ 1000.\$

Attendu que la hauteur des arbres doit varier entre 5 à 10 pieds

En conséquence il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que le conseil municipal accepte les coûts prévus pour réaliser les travaux sur la servitude municipale sont d'environ 1 000.\$

2017-05-092

b) **Creusage de fossés**

Attendu que le nettoyage du fossé sur la servitude de la municipalité qui passe derrière le 29, rue Principale doit être réalisé.

Attendu que le coût prévu est d'environ 500.\$

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que le conseil municipal accepte les coûts prévus pour réaliser les travaux sur la servitude municipale au montant d'environ 500.\$

2017-05-093

c) **Demande d'une carte de crédit**

Attendu que pour éviter des remboursements suite à des achats exécutés pour la municipalité par les employés ou élus municipaux.

Attendu qu'une carte de crédit est demandée au montant de 5 000.\$

Attendu que la directrice générale Mme Thérèse Nolet Lemay est la personne nommée pour l'utilisation de cette carte au nom de la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Attendu que la demande sera faite auprès de la caisse Populaire Desjardins.

En conséquence il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que la municipalité demande une carte de crédit d'une valeur de 5 000.\$
Que Madame Thérèse Nolet Lemay est nommée comme personne autorisée pour l'utilisation de cette carte au nom de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

24. **Période de questions**

2017-04-094 Cette résolution a été omise d'être inscrite au procès-verbal du 3 avril 2017.

FORMATION D'UN COMITÉ POUR LA SÉCURITÉ CIVILE.

M. André Henri, maire

Mme Thérèse Nolet Lemay dg & secrétaire trésorière

M. Michel Prince, conseiller

Mme Christine Marchand, conseillère

M. Pierre Boisvert, conseiller

M. Rémy Larouche, conseiller

M. Serge Breton, conseiller

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Serge Breton

il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les personnes nommées sont les membres du comité de la sécurité civile de notre municipalité.

25. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Rémy Larouche à 19 h40

.

En signant le procès-verbal, le président de l'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par la présente qu'il y a les fonds disponibles pour payer les dépenses autorisées par résolutions.

Sonia Lemay, secrétaire-trésorière adjointe

SIGNATURE : _____, **maire**

SIGNATURE : _____, **secrétaire-trésorière adjointe**